

Enquête sur la formation à la méthodologie documentaire

Si la formation à l'information se développe en France de manière constante et fait l'objet d'études diverses, peu d'éléments quantitatifs permettent en revanche d'en dresser un bilan détaillé. Aujourd'hui, les données les plus récentes mises à notre disposition sont celles de l'Enquête statistique générale auprès des services documentaires de l'enseignement supérieur (ESGBU)¹ 2002 qui ne portent que sur le nombre d'étudiants formés et le nombre d'heures dispensées.

Élisabeth Noël

École nationale supérieure
des sciences de l'information
et des bibliothèques
noel@enssib.fr

Marie-Annick Cazaux

Service commun
de la documentation
de l'université de Pau
et des Pays de l'Adour
Marie-Annick.Cazaux@univ-pau.fr

Nous ne disposons cependant pas d'informations sur l'éventail des formations proposées, sur leur évaluation et sur leur appréciation par les usagers, ni sur les formateurs. De plus, il semble, sans que cela puisse être pour l'instant vérifié, que l'introduction du LMD (licence, master, doctorat) dans les universités ait sensiblement influé sur les actions de formation mises en place dans le cadre de l'offre pédagogique des universités.

Ce constat a incité l'Association des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation (ADBU) à entreprendre une enquête auprès des services communs de la documentation, afin de recueillir des données permettant d'une part de dresser un panorama des formations documentaires dans les universités et d'autre part de mesurer l'impact de ces formations².

1. <http://www.sup.adc.education.fr/asibu/accueil.htm> (consulté le 23 juillet 2005). Depuis la réception de cet article par la rédaction, l'ESGBU 2003 a été mis en ligne [Ndlr].

2. Le site de l'ADBU est en cours de refonte et sera accessible très prochainement. Le questionnaire et les réponses à l'enquête sont consultables à l'adresse : <http://www-sv.cict.fr/adbu/>

Le dépouillement de cette enquête montre d'ores et déjà la nécessité de compléter ces premiers résultats. Certains points, comme celui des compétences pédagogiques des formateurs, n'ont pas été traités et les données sur les populations cibles, quelquefois incomplètes, n'ont pas permis une exploitation totale.

Toutefois ces résultats, même partiels, permettent d'esquisser les contours du paysage de la formation documentaire en 2005 dans les universités et de mesurer le travail accompli dans ce domaine.

Le périmètre de l'enquête et son dépouillement

L'enquête a été diffusée par le biais du forum de l'ADBU. Cent vingt établissements ont été sollicités (hors IUFM - instituts universitaires de formation des maîtres).

L'Observatoire des étudiants (ODE)³ de l'université de Pau et des Pays de l'Adour a apporté ses compétences pour le traitement de l'enquête : le questionnaire et les réponses ont

3. <http://www.univ-pau.fr/odetud/>

Élisabeth Noël a travaillé dans les bibliothèques des universités de Rouen et de Jussieu (Paris). Depuis 1997, elle est enseignante et coresponsable du service Formation à l'information scientifique et technique (Formist) de l'Enssib. Auteur de plusieurs articles dans le *BBF*, elle a collaboré à *Information Literacy in Europe* (Rome, Consiglio Nazionale delle Ricerche, 2003). Elle dirige le site web *Repere*, *Ressources électroniques pour les étudiants, la recherche et l'enseignement* (<http://lerepere.enssib.fr>).

Marie-Annick Cazaux est conservateur au SCD de l'université de Pau et des Pays de l'Adour. Elle est secrétaire générale de l'Association des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation (ADBU).

été traités avec le logiciel Sphinx. Quelques réponses incomplètes ou imprécises n'ont pu être prises en compte et d'autres, parvenues trop tard, n'ont pu être intégrées. Enfin, certains établissements ayant envoyé, en guise de réponse, leur bilan annuel, il n'a pas été toujours possible d'en extraire les renseignements recherchés. Le service Formist⁴ de l'Enssib a travaillé à l'analyse des résultats statistiques.

La moitié des établissements sollicités a répondu au questionnaire, parmi lesquels 55 ont déclaré proposer des formations à leurs usagers.

En 1998, l'Enssib⁵ avait mené une enquête sur la formation; l'unité d'analyse choisie était alors la section documentaire. Mais les résultats de l'époque, ramenés aux établissements⁶, portaient sur 83 SCD et avaient permis de recenser 338 formations. La comparaison avec l'enquête de l'Enssib permet de constater que le nombre de formations a proportionnellement augmenté: en 1998, la moyenne était de 4 formations par établissement formant, elle est passée à 5,9 formations en 2005.

4. Formist, service dédié à la formation à l'information (<http://formist.enssib.fr>) fait partie de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (<http://www.enssib.fr>).

5. Élisabeth Noël, « Les formations à l'information en bibliothèque universitaire: enquête nationale 1997-1998 », *BBF*, 1999, n° 1, p.30-34.

6. Les résultats des trois enquêtes ne portant pas exactement sur les mêmes données, nous avons essayé de ne pas faire d'extrapolations abusives et de rester prudents dans l'utilisation des statistiques.

Nature des établissements ayant répondu aux enquêtes				
	ESGBU 2002	ADBU 2005		
		Ayant répondu	Avec formations	Sans formation
Établissements documentaires (SCD)	100 (+ 1)*	57	54	3
Grands établissements IUFM	20	3	1	2
Total	151 (+ 1)	60	55	5

* À noter, la bibliothèque du centre universitaire de Nîmes, non recensée dans l'ESGBU puisque créée en 2002, a répondu à l'ADBU.

Nombre de formations à l'information analysées		
	Enssib 1998	ADBU 2005
Établissements documentaires (SCD) sollicités	99	120
Établissements ayant répondu	99	60
Établissements proposant des formations	83	55
Nombre de formations analysées	338	325

L'enquête réalisée par l'ADBU permet de recenser 325 formations effectives à travers 55 établissements, certains établissements proposant jusqu'à 23 formations différentes (par exemple les universités de Dijon et de Paris XII).

Au-delà de cet accroissement réel du nombre des formations, ces données recensées mettent en avant certains points forts de la formation à l'information aujourd'hui, et témoignent de l'évolution.

L'insertion des formations documentaires dans l'université

Le poids des textes

La date de création des formations met en évidence une très forte corrélation entre l'application des réformes de l'enseignement et la mise en place de nouvelles formations qui s'ancrent et se pérennisent dans les établissements. Ainsi, la réforme Bayrou en 1997⁷ et l'introduction des unités

d'enseignement (UE) de méthodologie du travail universitaire (MTU) ont favorisé la création de 60 formations en 1998 et 1999. L'enquête Enssib de 1998, réalisée juste au moment de la mise en place de la réforme Bayrou, montrait, sur une question similaire, que les formations étaient majoritairement très récentes.

Ancienneté des formations à l'information		
Formations existant depuis:	Enssib 1998	ADBU 2005
moins de 3 ans	64 %	45,5 %
moins de 5 ans	79 %	58,4 %

Les années suivantes voient une baisse du nombre de création de formations, mais à un taux qui reste supérieur aux années d'avant la réforme Bayrou. À partir de 2004, le nombre de nouvelles formations proposées augmente significativement, suite à l'adoption du LMD⁸. Sur les 29 établissements proposant de nouvelles

7. Arrêté du 9 avril 1997 relatif au diplôme d'études universitaires générales, à la licence et à la maîtrise, *Journal officiel*, n° 88 du 15 avril 1997.

8. Arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence, *Journal officiel*, n° 101 du 30 avril 2002. Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, *Journal officiel*, n° 99 du 27 avril 2002.

formations en 2004, 19 sont passés au LMD. Plus généralement, le passage au LMD est déjà effectif pour 58,5 % des bibliothèques assurant des formations. Cependant, comme l'avait fait remarquer Anne-Céline Dubois dans son étude⁹, « *le LMD en soi n'est pas propice à la mise en place effective des formations, tout dépend du contexte, c'est juste un moyen, un levier dont s'emparent, ou non, l'université et son service documentaire* ».

De plus, de nombreux établissements annoncent des formations en projet dont la réalisation est programmée à la rentrée 2005-2006, confortant ainsi l'impact des réformes sur la formation documentaire¹⁰.

L'intégration des formations dans les maquettes et dans les UE

Sur les 325 formations recensées en 2005, on constate que 222 formations, soit 68,3 % d'entre elles, sont inscrites dans les maquettes de l'offre pédagogique des universités, parmi lesquelles 146 sont intégrées directement dans une unité d'enseignement.

Si l'inscription dans les maquettes marque la volonté des universités d'inclure la formation documentaire dans les programmes, l'inscription dans les UE témoigne de l'intégration de ces formations et de leur prise en compte par les enseignants. L'enquête montre par ailleurs que les enseignants participent à la définition des contenus dans 82,8 % des formations et que certains d'entre eux participent aux formations.

Parallèlement au LMD se met aussi en place le C2i¹¹ (certificat Informatique et Internet), qui prévoit,

dans la partie « Savoirs spécifiques et instrumentaux » du référentiel de niveau 1, le domaine de compétence « Rechercher l'information¹² ». Il est intéressant de noter que 3,7 % des formations, soit 12 formations proposées, s'inscrivent d'ores et déjà dans le C2i et que 14,9 %, soit 50 formations, ont un projet d'intégration dans ce certificat. Même si ce taux est faible, on peut penser que les contenus de ces formations sont adaptés. Un lien entre la formation documentaire et le C2i peut être fait et, même s'il est prématuré de tirer une conclusion sur le C2i, ce point doit rester en observation.

L'évaluation des apprentissages

Les résultats de l'enquête montrent que les formations, en 2005, aboutissent davantage à une évaluation des apprentissages qu'en 1998 : 47,8 % des formations font l'objet d'une évaluation contre 26 % dans l'enquête Enssib. Différents modes d'évaluation sont utilisés comme un travail de synthèse dans 74 formations, un devoir sur table dans 27 formations, des exercices dans 23 formations, et la rédaction d'une bibliographie dans 19 formations.

L'évaluation par un questionnaire est peu utilisée, deux établissements seulement ont déclaré utiliser ce mode d'évaluation, l'un d'eux disposant d'un questionnaire en ligne. Peu d'établissements ont recours à un espace numérique de travail (ENT), mais la généralisation de cet espace peut laisser supposer une création favorisée d'espaces dédiés à la méthodologie documentaire et à son évaluation.

Sur les 154 formations donnant lieu à évaluation, 119 (83,8 %) sont notées, c'est-à-dire 36,6 % de l'ensemble des formations analysées en 2005. Il est intéressant de signaler que

38,7 % de ces notations donnent lieu à l'attribution de crédits ECTS (European Credit Transfer System) : pour un tiers des formations, 2 crédits et, pour 7 d'entre elles, le nombre de crédits va jusqu'à 6, comme à l'université de Paris V ou à l'université de Franche-Comté.

Les modes de financement de la formation documentaire

Le financement de la formation reste encore une pierre d'achoppement, et l'enquête montre que, quand il existe, celui-ci concerne en fait l'effectif humain, sous des formes diverses (temps, postes) : en effet, parmi les 99 formations (30,6 %) qui sont financées, 43 le sont par l'utilisation d'heures complémentaires, 5 par un poste d'enseignant, 4 par l'embauche de tuteurs. Trois d'entre elles sont financées sur le budget des UFR (recrutement de tuteurs, facturation forfaitaire ou rémunération directe du formateur) et deux autres bénéficient de subventions régionales. La grande majorité des formations recensées ne fait donc l'objet d'aucun financement et leurs réalisations reposent sur les personnels en poste dans les SCD.

La visibilité des formations

La formation documentaire a évolué, s'est développée en nombre, s'est institutionnalisée grâce aux textes législatifs des réformes, cependant, une analyse plus fine des modalités des formations montre qu'elle reste encore à la marge et n'est pas complètement intégrée à l'enseignement universitaire.

L'enquête de 1998 montrait déjà que ces formations étaient peu visibles, qu'elles faisaient rarement l'objet d'un bilan annuel (dans 23 % des cas seulement, et dans 52,3 % en 2005). Les SCD sont discrets sur leur offre de formations et la communication sur ces actions reste encore à améliorer, qu'il s'agisse des bilans annuels ou de la diffusion de l'information vers les instances universitaires.

9. Anne-Céline Dubois, *LMD et formation à la recherche documentaire en bibliothèque universitaire : ruptures ou continuités*, Villeurbanne, Enssib, 2004. Mémoire de conservateur des bibliothèques. <http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/dubois.pdf> (consulté le 22 juillet 2005).

10. Toutes les universités ne sont pas encore passées au LMD, cela dépend des différentes vagues contractuelles qui les concernent

11. <http://c2i.education.fr/> (consulté le 22 juillet 2005).

12. Plus précisément : distinguer les différents types d'outils de recherche ; formaliser les requêtes de recherche ; récupérer et savoir utiliser les informations (texte, image, son, fichiers, pilote, applications, site).

res et vers les étudiants (seuls 26,4 % des formations en 2005 disposent de pages d'information web les décrivant). Une meilleure visibilité permettrait une meilleure connaissance par l'université de ce que fait la bibliothèque, et, aussi, par effet de contagion, par ce qu'on appelle parfois la « politique des petits pas », d'impliquer peut-être plus d'enseignants dans ces formations, pour lesquelles la question de l'identité du formateur reste essentielle.

La formation documentaire est une formation essentielle mais qui porte sur un sujet transversal aux disciplines des étudiants, et doit surtout se faire par une collaboration des différents acteurs. Il est donc nécessaire d'étudier aussi ce que nous dit cette enquête de la place des formateurs (enseignants et bibliothécaires) et des étudiants directement concernés.

Acteurs et formations

Formateurs et formations

L'enquête souhaitait dresser un tableau des catégories d'intervenants dans les formations documentaires effectuées par les SCD. La palme revient sans conteste au personnel de bibliothèque, qui intervient dans 83,1 % des formations.

Catégories professionnelles intervenant dans les formations	
Catégories	Formations
Personnels de bibliothèque	83,1 %
PRCE	16 %
Tuteurs formés par le SCD	12,3 %
ITRF Bap F*	0,6 %
Autres	6,8 %

* ITRF: personnel ingénieur, technique, administratif de recherche et de formation; Bap: branche d'activité professionnelle; Bap F: documentation, édition et communication.

Les conservateurs ont la part belle dans ce palmarès puisqu'ils sont 48,1 % à effectuer des formations, suivis par les bibliothécaires qui sont

28 % à intervenir. Les catégories B et C sont également concernées et représentent 23,2 % des intervenants, même si, statutairement, ils n'ont pas de mission de formation. Les autres formateurs sont des ingénieurs d'études (30,4 %), des doctorants (21,7 %), des vacataires (26 %), des personnels des Urfist - unités régionales de formation à l'information scientifique et technique (13 %), des conseillers d'éducation et éditeurs de bases de données (8,6 %). L'enquête ne comporte pas de données sur la ventilation des types de formations selon les catégories de personnel et ne permet pas de savoir plus précisément « qui fait quoi ».

Répartition des « formateurs bibliothécaires » selon leurs statuts	
Statuts	
Conservateurs	48,1 %
Bibliothécaires	28,8 %
BAS	16,3 %
Assistants de bibliothèque	4,1 %
Personnel de magasinage	2,8 %

Si les formateurs identifiés dans cette enquête appartiennent essentiellement au personnel des bibliothèques, il faut cependant apporter quelques nuances: l'enquête ADBU ne portait pas sur les formations directement réalisées par les enseignants-chercheurs. Une étude de ces formations « hors bibliothèques » avait été ébauchée, en 2001, sur un échantillon de sept universités par la Sous-direction des bibliothèques et de la documentation avec l'appui des Urfist¹³. Cette étude montrait que des formations avaient bien lieu sans le recours aux établissements documentaires.

Les établissements ont rencontré des difficultés pour répondre à

13. Élisabeth Lacombe, Jo Link-Pezet, Olivier Ertzscheid, « Rencontres nationales des Urfist: formation à la maîtrise de l'information et mutualisation des connaissances 19 novembre 2002 », *La lettre de l'Urfist de Toulouse*, n° 32, p. 8-9. <http://www.urfist.cict.fr/lettres/lettre32/lettre32.pdf> (consultée le 22 juillet 2005).

la question sur les temps de travail. L'évaluation du temps passé à l'organisation, à la préparation et à la réalisation des formations documentaires n'est souvent pas réalisée. L'insuffisance des réponses à cette question ne permet pas d'appréhender de façon significative les charges de travail liées à la formation documentaire.

Les questions des compétences des formateurs et des charges de travail mériteraient d'être étudiées et approfondies afin de permettre aux établissements, d'une part, de proposer des formations aux formateurs en fonction de leurs besoins et, d'autre part, d'envisager des organisations de travail adaptées aux charges générées par les formations documentaires.

Si un très grand nombre des formations réalisées en bibliothèque (42,5 %) repose sur un seul formateur, les durées de formation vont jusqu'à plus de 45 heures dans 24,2 % des cas. La durée moyenne des formations s'est cependant notablement réduite par rapport à 1998: plus de formations, certes, mais des formations plus courtes.

Durée des formations à l'information		
	Enssib 1998	ADBU 2005
- de 5 h	10 %	50 %
5 à 9 h	13 %	17,40 %
10 à 14 h	11 %	18 %
15 à 19 h	5 %	3,80 %
20 à 49 h	30 %	8,20 %
50 à 99 h	14 %	9,90 %
100 à 499 h	14 %	1,60 %
+ de 500 h	3 %	0 %

Les publics formés

Selon l'enquête, un minimum de 97 790 étudiants a reçu une formation documentaire en 2005, ce qui, rapporté aux éléments dont on dispose sur les années précédentes, dénote une véritable augmentation des effectifs. Il est cependant difficile de comparer le pourcentage d'étudiants

formés, les chiffres donnés dans le tableau ne sont qu'indicatifs :

- dans l'enquête Enssib, la population étudiante totale indiquée est une estimation minimale basée sur les données recensées et parfois incomplètes - le pourcentage pourrait donc être inférieur ;
- dans l'enquête ADBU 2005, la population étudiante est uniquement celle des universités ayant répondu ; le pourcentage doit pouvoir être extrapolé au niveau national, avec les mêmes réserves générales quant aux données de cette enquête.

Si l'on s'en tient à la population des universités dont les SCD ont répondu à l'enquête, c'est donc 13,25 % de cette population qui a bénéficié d'une formation. L'enquête montre par ailleurs que 79,7 % des étudiants formés appartiennent aux universités ayant de 12 000 à 30 000 étudiants.

Les formations se déclinent comme suit selon le niveau des étudiants :

- 40 % des formations concernent des étudiants de L1 ;
- 12 % des formations concernent des étudiants de L2 ;
- 22 % des formations concernent des étudiants de L3 ;
- 32 % des formations concernent des étudiants de M1 ;
- 19,7 % des formations concernent des étudiants de M2 ;
- 18,2 % des formations concernent des étudiants de doctorat.

Parmi les étudiants de L1 qui bénéficient de formations, 61,8 % participent à une « visite de la bibliothèque », 33 % suivent une « initiation à la recherche documentaire ». Les doctorants sont, eux, concernés par des formations d'« approfondissement de la recherche documentaire ».

L'intérêt porté par les étudiants et les enseignants est qualifié de « bon », voire d'« excellent », indépendamment des niveaux, mais l'enquête montre que lorsque la formation est facultative, l'intérêt des étudiants est modifié, alors que celui des enseignants reste constant. Il conviendrait d'ailleurs d'analyser davantage ces données pour mesurer l'impact du

Effectifs étudiants formés à l'information			
	Enssib 1998	ESGBU 2002	ADBU 2005
Nombre d'étudiants formés	47 848	85 375	97 790
Nombre d'établissements formant	83	86	55
Moyenne des étudiants formés/établissements	576,5	992,7	1 178
Pourcentage étudiants formés/population des établissements formant (total des étudiants)	4,36 % (1 098 450)	6 % (1 428 895)	13,25 % (738 225)

caractère facultatif ou obligatoire des formations.

Le top des formations

Les formations documentaires, en 2005, sont certes plus nombreuses et touchent plus d'étudiants, notamment ceux de première année, mais, en contrepartie, elles sont plus courtes en durée, comme on l'a déjà indiqué. Ainsi, l'intérêt des étudiants varie surtout en fonction des contenus abordés, leurs préférences allant sans conteste à :

- la présentation des outils de documentation, 22,9 % ;
- l'interrogation des bases de données documentaires, 20,3 % ;
- la méthodologie et les stratégies de recherche, 15,9 % ;
- la recherche documentaire sur le web, 12,3 %.

Ce sont donc les aspects les plus techniques qui sont privilégiés, avec une approche instrumentale et des résultats directement utilisables. Il faut cependant noter que ce sont aussi les points les plus abordés en formation.

Quel constat ?

La formation à l'information semble désormais faire partie intégrante de l'offre documentaire des universités, et l'enquête ADBU 2005, même si elle n'est pas exhaustive, permet de mesurer le travail effectué par les

SCD dans le domaine de la formation des usagers.

L'implication des enseignants dans la définition des contenus et l'inscription des formations dans les UE prouvent l'intérêt que les universités portent à la participation des SCD à la transmission de savoirs liés à la méthodologie documentaire. Il reste néanmoins des efforts à faire afin de conforter la place de la formation à l'information dans le paysage universitaire au travers de modalités de mise en œuvre (évaluation, communication, financement...).

Aussi cette enquête laisse-t-elle encore des perspectives ouvertes : comment le multimédia peut-il intégrer la formation ? Quelle évaluation peut-on faire de la formation, et, bien sûr, de manière plus lointaine, quel impact réel a la formation sur les étudiants ?

L'ADBU souhaite pérenniser cette enquête et travaille avec Formist à sa mise en ligne sur son site. Les SCD pourront accéder à leurs données et les mettre à jour afin de disposer de données régulièrement actualisées. De ce travail pourraient naître un répertoire des formations à l'information et la mise en place d'un observatoire de la formation documentaire.

Septembre 2005